

O SALUTARIS HOSTIA

PERSONNE n'ignore que cette strophe fait partie de l'hymne de saint Thomas : *Verbum suprenum prodiens etc.* Voici à quel occasion s'établit l'usage de la chanter.

C'était à l'entrée du XVI^e siècle. La France venait de subir en Italie d'humiliants revers, et les Anglais, mettant à profit l'épuisement de ses forces, la menaçaient à la fois sur les côtes de la Manche et sur la frontière d'Espagne. Rarement le pays s'était vu en plus grand péril. Alors Louis XII se tourna vers Dieu et conjura les évêques du royaume d'implorer le secours du ciel, en faisant chanter dans toutes les églises, au moment de l'élévation, cette strophe :

*O salutaris hostia,
Quæ cæli pandis hostium !
Bella premunt hostilia.
Da robur, fer auxilium.*

“ Nos ennemis nous pressent de toutes parts, Hostie salulaire, soyez notre force et accordez-nous le secours dont nous avons besoin ”.

Cette prière de tout un peuple autour de l'autel fut entendue. Bientôt les ennemis déposèrent les armes et le danger fut conjuré d'une façon “ merveilleusement étrange ”, disent les chroniques du temps.

Le cardinal Bona écrit à ce sujet :

Quelques églises de France sont dans l'usage de chanter après l'élévation la strophe ; *O Salutaris hostia*. Ce sont les évêques de ce pays qui, sur la demande de Louis XII, établirent ce cérémonial à cause des guerres qui troublèrent ce règne.

Quand la lutte contre l'Eglise devient plus acharnée, au lieu de nous désoler, de nous désespérer, prions, prions beaucoup, améliorons notre vie en évitant le péché. Si nous savions batailler avec cette arme — Dieu nous donnerait la victoire !